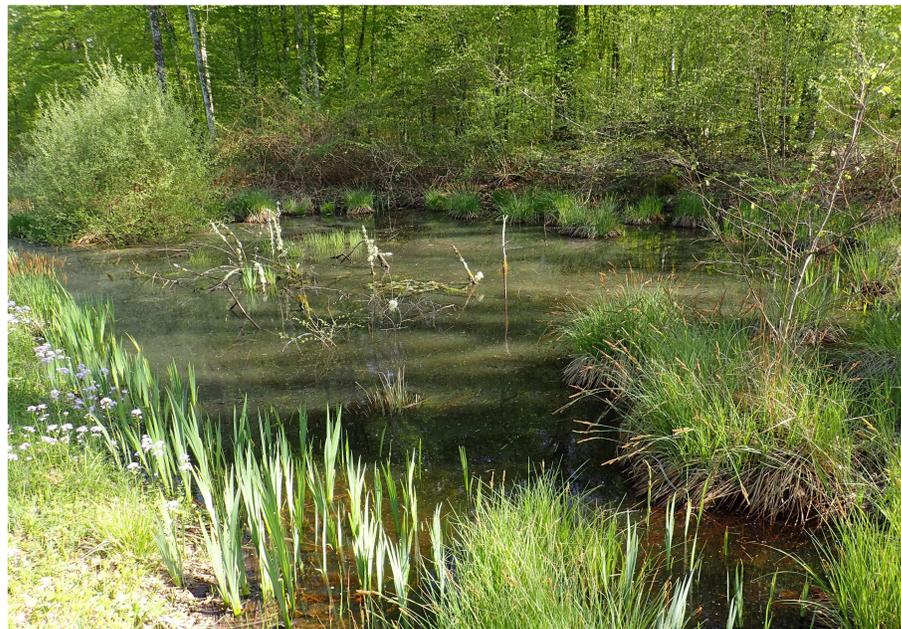


PROJET DU PARC ÉOLIEN DES RIVES DE SAÔNE

Mieux connaître la flore de son territoire : exemples d'espèces repérées sur le site



Mares forestières - © CREXECO

La surface de l'eau se trouve majoritairement à l'abri des rayonnements solaires nécessaires au développement de la végétation aquatique. La végétation aquatique étant peu présente, la concentration en oxygène issue de la photosynthèse est faible limitant ainsi les processus de dégradation des feuilles et autres débris végétaux qui s'accumulent progressivement au fond de la mare.



Châtaigne d'eau © CREXECO

Plante aquatique annuelle atteignant 3 mètres de hauteur, ses feuilles inférieures sont submergées tandis que ses feuilles supérieures sont flottantes et étalées en rosette, en forme de losange et dentées. Les fleurs sont blanches et le fruit est terminé par 4 épines. Elle se rencontre sous de nombreuses appellations, comme mâcrenageante, cornes-du-diable, noix de jésuite ou marron d'eau. Autrefois, la graine de la châtaigne d'eau se mangeait bouillie ou grillée. Ses graines servaient à la fabrication de rosaire, d'où le nom : «noix de jésuite». En Bourgogne, elle est principalement présente dans le Fossé bressan, au sud de la Saône. Elle est menacée par la pollution de l'eau et les drainages.

Nombreux individus dispersés près de la digue du côté est de l'étang de Bauche.



Hottonie des marais © CREXECO

Plante aquatique qui vit dans les eaux stagnantes. Elle est fixée dans la vase et ses feuilles, découpées en peignes, sont flottantes ou submergées.

Elle forme dans l'eau un tapis assez dense de tiges et de feuilles enchevêtrées.

Elle fleurit de mai à juillet.

Elle est menacée par la pollution des sols.

Quelques mètres carrés dans une mare forestière en bordure de chemin et quelques individus dans le fossé adjacent dans le bois le Mousson.



Laîche jaunâtre © CREXECO

Plante qui appartient à la famille des *Carex*. Apparenté aux graminées, mais botaniquement bien distinct, le genre *Carex* regroupe plus de 1 500 espèces de plantes vivaces. Ses feuilles, d'une couleur vert jaunâtre, sont planes et mesurent de 3 à 5 mm de large. Elle fleurit de mai à août.

L'espèce est menacée par la fermeture du milieu et par le passage d'engins forestiers.

Quelques touffes en bordure d'un boisement en régénération, à l'est du bois le Mousson.

L'étude naturaliste permet d'explorer en profondeur le site. L'implantation des éoliennes ainsi que la conduite des travaux se feront dans le respect de ces espèces.